

Chambre de Métiers d'Alsace, Bas-Rhin : 30 Avenue de l'Europe – CS 10011 SCHILTIGHEIM - 67013 STRASBOURG Cedex Tél. : 03.88.19.55.83 Chambre de Métiers d'Alsace, Colmar : 13 Avenue de la République. CS 20044 -68025 COLMAR Cedex. Tél. : 03.89.20.84.60 Chambre de Métiers d'Alsace, Mulhouse : 12, Boulevard de l'Europe - CS 43007 - 68061 MULHOUSE Cedex 3 Tél. : 03.89.46.89.16

- ENTREPRISE INDIVIDUELLE - REGULARISATION MICRO IMMATRICULEE APRES LE 19.12.2014



ASSISTANCE AUX FORMALITES

I. Votre interlocuteur unique:

Un expert en formalités vous apporte un conseil personnalisé, l'analyse approfondie et le suivi de votre dossier (la liste des pièces à fournir suivant le secteur d'activité et le statut juridique, la qualification requise par métier, l'évaluation de la cohérence des éléments fournis)

II. Contactez votre expert :

- 1. Par courrier, en complétant le formulaire joint pour favoriser une échange simple et rapide avec votre conseiller
- 2. En vous rendant à la Chambre de Métiers d'Alsace de votre secteur, sans rendez-vous, afin de rencontrer votre conseiller, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 (sauf mardi et jeudi après-midi)
- 3. En prenant rendez-vous avec votre conseiller par téléphone via le Service Info Conseil Clients, aux numéros indiqués plus haut, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

III. Coût:

70 € par chèque à l'ordre de la CMA

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet :

www.cm-alsace.fr

Rubriques

Créer et Reprendre
Centre de Formalités des Entreprises

_					_	_			
ᆮ	_	r	m		12	i	re	•	
_	L J	•			_			-	

☐ Formulaire P2 (document à télécharger)

☐ Formulaire JQPA si activité réglementée Loi Raffarin (document à télécharger)

☐ Formulaire NDI si déclaration relative au nom de domaine du site internet document à télécharger

☐ Avis de situation au répertoire SIRENE (document à télécharger)

☐ Copie du formulaire P0 envoyé à l'URSSAF

Pièces justificatives à joindre en annexe des formulaires (<u>en double exemplaire si affiliation à la fois au registre des entreprises et au registre du commerce et des sociétés</u>) :

Pour la personne

☐ Copie de la pièce d'identité : carte d'identité recto-verso, ou passeport en cours de validité, ou carte de séjour ou carte de résident à jour et en cours de validité (adresse)

Pour les dirigeants de nationalité étrangère :

- Pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne : copie, recto-verso de la pièce d'identité
- Pour : Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Andorre, Royaume-Uni ou Monaco : copie recto-verso de la pièce d'identité
- Pour les Ressortissants algériens : copie du titre de séjour (toute mention, sauf étudiant)
- Pour les autres ressortissants étrangers (y compris les ressortissants des pays de l'OCDE *):
- * OCDE = Australie, Canada, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon, Mexique, Nouvelle Zélande, Turquie

S'ils résident en France :

copie de la carte de séjour portant mention : « artisan » « commerçant » ou « industriel » ou « vie privée et familiale » OU copie (recto-verso) de la carte de résident

S'ils ne résident pas en France :

copie de la pièce d'identité en cours de validité et sa traduction en français certifiée conforme par son détenteur

- ☐ Attestation sur l'honneur de non condamnation pénale avec filiation en original (document à télécharger)
- □ Pour les activités réglementées <u>Loi Raffarin</u>: copie du ou des diplôme(s) ou certificats de travail dans l'activité exercée (3 ans) ou fiches de paie sur 3 années **OU** copie du contrat de travail du salarié qualifié, accompagné de ses diplômes ou certificats de travail sur 3 ans ou fiches de paie sur 3 années
- ☐ Activités réglementées : autorisation, diplôme, licence, déclaration douane, arrêté préfectoral... selon le cas

Pour l'adresse de l'entreprise

- Si local commercial : copie du bail
- Si adresse de l'entreprise au domicile de l'entrepreneur :
 - Si propriétaire : copie de la taxe foncière recto-verso ou du titre de propriété
 - Si locataire: copie du bail d'habitation ou de la taxe d'habitation ou de la dernière quittance de loyer ou facture de moins de 3 mois (gaz, téléphone, électricité) ou autorisation du propriétaire ((document à télécharger) + justificatif de propriété
 - Si hébergé chez un tiers : attestation d'hébergement (<u>document à télécharger</u>) + justificatif de domicile et copie de la carte d'identité de l'hébergeur
- Si domiciliation dans une société de domiciliation agréée par la Préfecture : copie du contrat de domiciliation

Pour les métiers du bâtiment , vous êtes tenus de souscrire une assurance décennale

Si régime de communauté de biens (confusion du patrimoine de l'entreprise et du patrimoine commun des époux): régime légal de la communauté réduite aux acquêts (avec ou sans contrat) ou communauté universelle 3 attestations de la délivrance de l'information donnée au conjoint commun en biens (document à télécharger) Règlement de frais de dépôt en sus (voir frais d'immatriculation au RCS ci-dessous) ☐ Déclaration d'insaisissabilité (le cas échéant) ☐ Déclaration d'option de conjoint collaborateur (art.27 du décret n°84-406 du 30 mai 1984 et art.5 du décret n°2006-966 du 1^{er} août 2006) (document à télécharger) ☐ Copie du livret de famille ou extrait d'acte de mariage ou copie du PACS (uniquement si conjoint collaborateur) Justificatif pour le fonds : > Reprise de fonds par achat, apport ou donation : copie de l'acte de vente (d'apport ou de donation) enregistré et copie de la publication dans le journal d'annonces légales Location-gérance : copie du contrat de location-gérance et copie de la publication dans le journal d'annonces légales SI ACTIVITE D'ARTISAN-COMMERCANT NON-SEDENTAIRE ☐ Déclaration préalable d'une activité non-sédentaire (document à télécharger) ☐ Liste des pièces à fournir (document à télécharger) FRAIS D'IMMATRICULATION A LA CHAMBRE DE METIERS ET AU REGISTRE DU COMMERCE ET **DES SOCIETES** Pas de frais pour la Chambre de Métiers d'Alsace Chèque libellé à l'ordre du Tribunal Judiciaire : □ 2,82 € uniquement pour un achat de fonds, location-gérance

□ 8,45 € en plus si attestation d'information au conjoint commun en biens

En cas de mariage



SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :										
	ier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de Centre de Formalités des Entreprises (CFE) :									
Par dépôt ou en	voi postal :									
 Dossier constitué par mes soins Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalis de mon dossier ou 										
Sur rendez-vous	<u>i</u> :									
Dossier co	omplété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité									
Immatriculation:	70,00 € ☑									
Modification:	35,00 € □									
Mes coordonnée	<u>98</u> :									
NOM:										
Prénom :										
Adresse :										
Qualité :										
Téléphone :										
Email :										
Da	ite et signature :									